

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-922045-manche-parc-eolien-dans-le-cotentin-ce-qu-il-faut-savoir>

# Manche. Parc éolien dans le Cotentin : ce qu'il faut savoir



Saint-Vaast-la-Hougue, à 40 km des éoliennes en mer.

## Le calendrier

La décision est tombée le 5 décembre, sans crier gare. Quant à l'entrée en service, c'est le plus grand flou. L'Etat évoque le "*développement du parc*" pour 2022. S'agira-t-il des premières installations en mer ? Rien n'est moins sûr. Aucun des trois autres parcs déjà décidés en Manche n'est lancé.

## Pourquoi cet emplacement ?

Soumises à divers forts enjeux (environnemental, économique et pour les pêcheurs), "*les conclusions du débat public (2 700 contributions) ont participé au choix de la zone retenue pour le lancement de la procédure de mise en concurrence. Sur l'ensemble de la zone portée au débat, celle-ci présente un niveau d'activité de pêche faible et des enjeux de biodiversité limités*", assurent dans un communiqué Barbara Pompili et Annick Girardin, ministres de la Transition écologique et de la Mer. Les pêcheurs ne sont pas de cet avis tandis que, selon d'autres, le pire a été évité. Car l'un scénario envisageait l'implantation du parc à... 11 km des côtes !

## **La puissance du parc**

D'une puissance de 1 000 mégawatts, on promet que ce nouveau parc permettra de fournir de l'électricité pour 800 000 foyers.

## **La carte à jouer pour Cherbourg**

Port en eaux profondes, stratégiquement placé au bout du Cotentin avancé sur la mer, vastes quais et terrains disponibles... le port de Cherbourg possède évidemment les atouts pour être la tête de pont de la fabrication, du transport et de l'assemblage des éoliennes avant leur érection en mer. *"Cette décision est le choix de la cohérence, le port de Cherbourg étant à ce stade le premier port de fabrication de pales d'éoliennes en mer"*, se sont réjouis les élus, lors de l'annonce. Et, depuis plusieurs années, les collectivités ont anticipé ce potentiel en aménageant le territoire afin d'être prêt à répondre à ce nouveau secteur. Ainsi, Région, Département et Agglo ont investi pour gagner 35 hectares sur la mer. C'est le terre-plein des Mielles qui a ainsi été dimensionné à l'accueil de cette nouvelle industrie monumentale. Fin 2012, le coût des travaux avait été chiffré à 100 M € : 60 M € pour le terre-plein, et 40 M € pour agrandir le quai des Flamands de 320 mètres portant la taille à 680 mètres.

## **Le fabricant : LM Wind Power**

L'usine LM Wind Power, propriété de GE Renewable Energy qui a investi 100 M €, est le fer de lance à Cherbourg. Sur un terrain de 11,5 ha, le site fabrique des pales d'éoliennes, dont la plus grande du monde (107 m), qui produit 12 MW, soit la plus puissante au monde. 350 personnes travaillent à Cherbourg, et l'entreprise souhaite embaucher 250 personnes supplémentaires. Les collectivités vont investir 2,1 M € sur un total de 14 M € pour des extensions.

## **Le coût ? Du simple au double...**

Rien n'est encore chiffré. Mais selon la commission de débat public, le coût du projet oscille de 1,5 à 3 Mds €. Ce coût se décompose à 78 % en investissement (assemblage, mise en service...), 18 % pour le fonctionnement (maintenance, exploitation, assurances...) et 4 % pour le démantèlement.

